

Mairie de CHENECEY-BUILLON
14 Grande Rue
25440 CHENECEY-BUILLON

Compte Rendu CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 19 juin 2019 -20H30

Absents excusés : Mr GAUTHIER B (Procuration Mr Brancher), Mr DECAS, Mr LAUZET, Mr GAUTHIER J, Mr GUYONNEAU (Proc Mr ROULIN)

Secrétaire : Mme TISSERAND

1. Urbanisme

- DP : SIMON : Rue des Charrières
- DP : EGIS France : Route de Besançon : installation armoire pour la fibre
- DP : GAUTHIER Michel : Rue du Frêne : Installation Mobile Home
- DP FORT : route d'Epeugney : Portail
- DP : AB SERVICES : MEYER : photovoltaïque sur le toit
- DP : BARBOU : Rue de la Bergère : Abri
- Info : Vente parcelle B 657 FOLIGUET/BILLOTET : intervention du Maire auprès du Secrétaire général de la préfecture, EPF et gendarmerie : la commune dispose d'une carte communale sans droit de préemption. Pas de possibilité de s'opposer à la vente.

2. CCLL : recomposition organe délibérant des EPCI

- Vu la circulaire n° 2019/007 du 27/02/19 sur la recomposition de l'organe délibérant des EPCI l'année précédant celle du renouvellement des conseils municipaux, les communes sont appelées à délibérer avant le 31 aout prochain sur le nombre et la répartition des sièges.
- La circulaire prévoit deux modalités : droit commun et accord local.
- L'exécutif de la CCLL propose le droit commun avec 97 sièges.
- La commune de CHENECEY disposera toujours d'un siège.
- *Remarque : Les communes de plus de 500 habitants ont le même nombre de siège que les communes les moins peuplées avec moins de 20 habitants. La représentation ne semble pas satisfaisante*
 - **DELIBERATION : Unanimité**

3. Avenant Travaux Combe Marin et Carrefour des Granges Sapin

- Un avenant au marché de renforcement de voirie rue Combe Marin et rue de Besançon est présenté par l'entreprise COLAS pour l'intégration des travaux supplémentaires de 8 162 euros HT soit 9 795 euros TTC correspondant à l'intégration des travaux supplémentaires de détournement de source.
- **DELIBERATION : Unanimité**

4. Cartes avantages jeunes et CCLL

- Le Centre régional d'information jeunesse propose à la vente les cartes jeunes. Pris de vente 8 euros
- Le conseil décide de prendre en charge la moitié du prix de la carte soit 4 euros.
- **DELIBERATION : Unanimité**

5. Etude CAUE

- Le Maire a sollicité le CAUE pour végétaliser et aménager deux secteurs de la commune :
- L'entrée de village avec le parking et les bords de Loue pour remplacer les peupliers malades abattus.
- **DELIBERATION Unanimité pour accepter une convention de mission d'accompagnement de maître d'ouvrage sans frais. La commune étant adhérente au CAUE annuellement.**

6. DETR 2019 : voirie communale et intercommunale

- Le dossier Bicouche arrière mairie est le seul dossier validé pour 2019 par la Préfecture : Coût 5 397,50 euros HT avec 30% subvention
- Les autres dossiers sont reportés sur 2020.
- Dossiers voirie intercommunales : Aucun dossier de la commune n'a été retenu par la préfecture. Le maire attend une réponse du PDT CCLL pour effectuer travaux sans subvention pour les voiries les plus urgentes.

7. BAUX : Parcelle AB 11, AB 125, AB 109

- Bail précaire parcelle AB n° 109 de 2a10ca à Mr et Mme WALTEZR, Restaurant GERVAIS pour une durée de 3 ans et un tarif annuel de 150 euros. Date d'effet 1^{er} juillet 2019. La bande en herbe entre la terrasse et la loue est également mise à disposition du restaurateur.
- Bail précaire parcelle AB 125 de 1a03ca à Mr MILASINOVIC pour une durée de 3 ans et un tarif annuel de 60 euros
- Bail AB 111 et non AB 3 à Mr et Mme VINCENT à modifier

8. 3^{ème} Commission : Sortie aînés, réunion AGIR, conférence femmes artistes visuelles

- Réunion AGIR : reconduction à la rentrée 2019 compte tenu d'une participation satisfaisante : Vendredi 6 septembre après-midi
- Sortie aînés mardi 10 septembre à NANCRAY aux Maisons Comtoises : Transport 225 euros et 7 euros par participants pris en charge par la commune : **DELIBERATION : Unanimité**
- ISBA : conférence sur les femmes artistes visuelles le 10 octobre 20H salle de convivialité

9. Eclairage public

- Demande du GAEC des Granges sapin d'obtenir l'éclairage public rue Combe Tollin
- Cout des travaux estimé à 5562 euros HT pour l'installation de 3 mats d'éclairage et 11 292 euros HT pour le terrassement sur 152 mètres
- Subvention de 50% du SYDED
- **DELIBERATION** : unanimité sauf Mr GAUTHIER B qui ne prend pas part au vote
- *La question de maintenir l'éclairage public sur l'ensemble de la commune se pose : une réflexion sera engagée prochainement sur le sujet.*

10. Divers

- **Anniversaire l'ECHO de la LOUE :**
 - Location camionnette réfrigérante 140 euros
 - Boissons BOURQUIN 465 euros
 - Traiteur Musy 557,50 euros
 - Cadeau 140 euros
 - **DELIBERATION : Unanimité**
- **Fermeture des Trésoreries dans le DOUBS**
 - Disparition de 14 trésoreries dans le DOUBS annoncée par l'Etat avec la perte de 77 emplois sur 3 ans.
 - Fermeture de QUINGEY/ ORNANS sur notre territoire
 - Motion du Conseil pour solliciter les parlementaires du DOUBS et PDT CCLL afin de modifier cette décision qui impacte directement la vie de nos habitants et met à mal le service de proximité en milieu rural
- **Dispositif Voisins Vigilants :**
 - Réunion des référents avec la gendarmerie le **samedi 6 juillet 11H**

- **Pass Culture élargi au territoire du DOUBS par l'Etat:** jeunes de 18 ans :
Activation des 500 euros : inscription sur le site <https://pass.culture.fr/>

Fin de la séance : 22H30

**Le Maire,
Laurence BREUILLOT**

The image shows a blue ink stamp of the Mayor of BreuilLOT. The stamp is circular and contains the text "MAIRE DE BREUILLOT" around the perimeter. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff. Below the coat of arms, the name "BREUILLOT" is written. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.